



Projet Procès-Verbal
Réunion du CSE d'Etablissement IFAC
2 juillet 2020

Etaient Présent(e)s :

Présidence :

Didier SINTES, Directeur des Ressources Humaines
Caroline GRUET, Responsable Ressources Humaines

Élu(e)s titulaires :

Coralie	ANTON	Tous Ens.	2ème collège	Aulnay
Delya	EL ASRI	Tous Ens.	1er collège	Aulnay
Cedrick	FIMIEZ	Tous Ens.	1er collège	Aulnay
Imene	ZEBAIR	Tous Ens.	1er collège	Aulnay
Yann	BONNICHON	USPAOC-CGT	1 ^{er} collège	Sartrouville
Anthony	LESAGE	USPAOC-CGT	1er collège	Sartrouville
Nathalie	MADEIRA CAIADO	USPAOC-CGT (DS)	1er collège	Sartrouville
Murielle	PICASO	SNAPAC-CFDT	1er collège	Marseille
Cherazzedde	MANTE-CHABBI	SNAPAC-CFDT	3ème collège	Marseille
Mohamed	FAKHRI	SNAPAC-CFDT (DS)	2ème collège	Sartrouville
Sylvain	LANDAU	SNAPAC-CFDT	3ème collège	Sartrouville
Sandrine	MEUNIER	SNAPAC-CFDT	2ème collège	Sartrouville
Christine	LORET	SNAPAC-CFDT	1er collège	Sartrouville
Stéphanie	KAUS	SNAPAC-CFDT	2ème collège	Grenoble

Délégués syndicaux de UES

- Mohamed FAKHRI, SNAPAC-CFDT
- Nathalie MADEIRA, USPAOC-CGT

Sont excusé(e)s les absent(e)s suivant(e) :

Élu(e)s titulaires :

Abdelmajid	BENAMAR	USPAOC-CGT	1er collège	Bussy
Mickael	FLAMENT	CFDT	1er collège	Sartrouville
Yassine	EL AAFIF	Tous Ens.	1er collège	Aulnay
Marietou	DIALLO	Tous Ens.	1er collège	Aulnay
Elie	HERBEMONT	SUD	1er collège	Nîmes
Rachida	IDIR	Tous Ens.	1er collège	Aulnay
Valentin	DUGELAY	SNAPAC-CFDT		Grenoble
Yannick	PIERRIER	Tous Ens.	1er collège	Le Raincy
Marielle	PARTAIK	SNAPAC-CFDT	2eme collège	Grenoble



Angelique	PREVOT	SUD	1er collège	Nîmes
Assa	SOUMARE	CFDT	2ème collège	Paris

Délégués syndicaux de UES

- Laurent BARTOS, SYNAFOR-CFDT

ORDRE DU JOUR

POINT 1 - Validation du PV du 5 mars 2020

- Validation du PV du 5 mars 2020
- Transmission des PV du CSE Ifac, CSE 92 et les commissions

POINT 2 - Mouvements de personnel au CSE

- Remplacement des élus
 - Les fiches présentations des CSE
 - Mises à jour du planning prévisionnel des réunions CSE Ifac/92 et commissions

POINT 3 - Fonctionnement du CSE

- Règlement Intérieur du CSEe
- Ouverture compte bancaire CSEe Ifac : *Article 9 de l'Ordonnance modifiée n°2017-1386 du 22 septembre 2017*
- Site WEB : Demande de visualisation de la maquette et interface utilisateur et devis conforme

POINT 4 - Consultations du CSE

- Dossiers inaptitudes
- Suivi des dossiers d'inaptitude

POINT 5 - Base de données économique et sociale (BDES)

- Mise à jour des éléments (BDES)
- Simplification de l'accès (BDES)

POINT 6 – Les trois outils mis en place par l'Ifac (CRM/TEMPO/SLASH)

- Suivi de la mise en place
- Impact sur l'organisation des établissements



POINT 7 – Reprise de l'activité des territoires Ifac

- a) Dispositions réglementaires
- b) Reprise de Samira KHALLAF ½ temps pour gérer le secrétariat, administratif de l'UES

POINT 8 – Formation des membres CSE

POINT 9 – Actions sociales

- a) Chèques vacances 2020
- b) Prise en charge BAFA des enfants de salarié par l'IFAC ou les établissements
- c) Projet www.helloce.fr
- d) Bilan des actions collectives 2019
- e) Budget des actions collectives 2020

POINT 10 – NAO 2020

- a) Avancement des négociations
- b) Reprise des négociations

POINT 11 – Mise en place des représentants de proximité Ifac ou RSS syndicaux

POINT DIVERS

La séance est ouverte le 2 juillet 2020 à 10h,
IFAC 4, route de Bougainville 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

POINT 1 - Validation du PV du 5 mars 2020

a) Validation du PV du 5 mars 2020

Le PV sera validé à la prochaine réunion CSE Ifac



b) Transmission des PV du CSE Ifac, CSE 92 et les commissions

Mohamed FAKHRI le Secrétaire rappelle à **Monsieur SINTES le Président**, que la diffusion des PV incombe au secrétaire du CSE et qu'à ce jour il n'a toujours pas les moyens nécessaires de s'acquitter de cette mission. **Le Président Didier SINTES**, détient depuis peu la liste de tous les collaborateurs possédant un adresse mail professionnelle IFAC. Il se chargera de la diffusion des PV par ce biais au plus tard mi-juillet pour les PV déjà validés. Les PV seront également transmis à l'ensemble des managers qui auront la responsabilité de les afficher sur leurs établissements respectifs.

POINT 2 - Mouvements de personnel au CSE

a) Remplacement des élus

i. Les fiches présentations des CSE

- ⇒ Aucun mouvement.
- ⇒ **Sylvain LANDAU** a été élu secrétaire de la **commission SSCT** lors de la dernière réunion de CSE Central.

ii. Mises à jour du planning prévisionnel des réunions CSE Ifac/92 et commissions

- ⇒ Planning du 24/06/2020 à jour, aucune modification.

POINT 3 - Fonctionnement du CSE

a) Règlement Intérieur du CSEe

- Le Secrétaire demande un exemplaire du projet de règlement intérieur signé nécessaire pour ouvrir les comptes bancaires.
- ⇒ Le projet de Règlement Intérieur sera transmis au Secrétaire en fin de réunion.

b) Ouverture compte bancaire CSEe Ifac : Article 9 de l'Ordonnance modifiée n°2017-1386 du 22 septembre 2017

Mohamed FAKHRI fait le point sur l'ouverture des comptes :

Laurent BARTOS s'est proposé de prendre contact avec la banque et de s'occuper de l'ouverture des comptes bancaires de toutes les instances. Les comptes devaient être ouverts au plus tard fin Janvier 2020, pour des raisons diverses inconnues à ce jour les comptes ne sont toujours pas ouverts.

Mohamed FAKHRI le Secrétaire a pris contact avec la banque et a transmis les documents nécessaires, à ce jour le seul document manquant reste le Règlement Intérieur du CSE Ifac pour finaliser l'ouverture des comptes.

Anthony LESAGE souhaite connaître l'avancement de l'état des comptes des subventions versées et restantes dues aux anciens CE, ainsi que les soldes bancaires.



Le Président informe l'instance que Didier Michaud doit faire un point exhaustif des sommes restant dues par l'Ifac sur les 4 dernières années y compris celle en cours avant la fin du mois juillet devant l'ensemble des trésoriers.

Sylvain LANDAU informe l'instance des soldes restants sur les comptes bancaires des anciens CE :

- Pour les Actions Culturelles et Sociales : 61 284,64 €
- Pour le fonctionnement : 49 056,12 €

Anthony LESAGE demande s'il ne serait pas plus judicieux de nommer un Commissaire aux Comptes pour valider ces comptes.

Mohamed FAKHRI informe l'instance que le transfert des anciens CE vers le CSE exige une convention ce transfert va être compliqué (dette/charge/produit).

c) Site WEB : Demande de visualisation de la maquette et interface utilisateur et devis conforme

- Le Responsable du projet ne peut être présent ce jour en raison de la crise sanitaire actuelle, le point est reporté à la prochaine réunion.

⇒ **Anthony LESAGE** sera responsable de l'alimentation de la communication du site WEB

Mohamed FAKHRI le secrétaire, demande au Président comment le CSE pourrait communiquer avec les salariés en attendant la finalisation du site WEB.

Débat sur les problèmes de communication détectés lors de la dernière action sociale chèques vacances.

Sylvain LANDAU propose de déterminer un membre du CSE Ifac qui se chargera de concevoir l'affichage pour la communication papier et de les transmettre aux Responsables d'établissement.

⇒ **Delya EL ASRI** accepte de se charger de cette mission

POINT 4 - Consultations du CSE

a) Dossiers inaptitudes

- Un dossier en cours

b) Suivi des dossiers d'inaptitude

- Pas de dossiers en attente



POINT 5 - Base de données économique et sociale (BDES)

- a) **Mise à jour des éléments (BDES)**
- b) **Simplification de l'accès (BDES)**

Mohamed FAKHRI le Secrétaire demande à **Didier SINTES le Président** de faire une démonstration de la BDES, il trouve que la BDES n'est pas facile d'accès, que les informations ne sont pas structurées ce qui implique une recherche laborieuse. Il rappelle que la BDES est obligatoire et que malgré les nombreuses relances des membres du CSE depuis le début du mandat celle-ci n'est toujours pas mise à disposition.

⇒ Echec de la démonstration

Le Président Didier SINTES propose de faire intervenir **Laurent DEVILLERS** à la prochaine réunion CSE Ifac pour une présentation d'accès à la BDES pas à pas.

POINT 6 – Les trois outils mis en place par l'Ifac

- a) **Le CRM/TEMPO/SLASH.** L'impact sur l'organisation des établissements et les salaires
 - ⇒ **CRM Customer Relationship Management** est une base de données qui permet d'identifier l'ensemble des sites, des interlocuteurs, des adresses, l'environnement etc... outil qui permettra de répondre aux demandes répétitives des membres CSE.
 - ⇒ **TEMPO** est la version numérique des états de salaires, c'est un outil GTA (Gestion du Temps et Activités) Cet outil permet d'intégrer en temps réel les éléments d'administration du personnel des différentes équipes (les présences, les absences, les congés...) avec un certain nombre de niveau de validation (terrain, coordo et Responsable d'établissement). Il permettra vers le 20 de chaque mois de sortir les états de salaires conformes et validés au service RH. Il sera mis en place dès septembre sur de nombreux sites et jusqu'à fin Janvier.
 - ⇒ **SLASH** est un outil de contrôleur de gestion, de recensement de données sur nos établissements, qui va permettre de sortir des tableaux de bord par établissement. C'est un outil à destination des managers et de la hiérarchie.
 - ⇒ **4D** est le quatrième outil en cours de déploiement, il permet de faire des contrats rapidement (CEE ou CDD de remplacement court)

Il est diffusé sur l'ensemble des sites à destination des managers et permet de faire instantanément un contrat avec une dématérialisation totale du contrat de travail après édition il part directement sur le téléphone portable du collaborateur la signature du contrat se fait par une interface du téléphone.
- ⇒ CRM aucun impact sur les collaborateurs
- ⇒ TEMPO a un impact sur responsable de site amélioration du transfert des données
- ⇒ SLASH impacte uniquement sur les Responsable d'Etablissement fiabilise le travail

POINT 7 – Reprise de l'activité des territoires Ifac



a) Dispositions réglementaires

Cedrick FIMIEZ fait part des difficultés rencontrées depuis la reprise d'activité sur Aulnay, les équipes se retrouvent régulièrement en sous effectifs en raison des contrats CDD et CEE perdus. Les irrégularités des présences enfants ne permettent pas de proposer des temps de travail suffisamment intéressants, et les pré-inscriptions transmises par la Mairie ne correspondent pas à la réalité des présences.

Didier SINTES le Président assure que la Direction de l'IFAC est consciente de ce constat qui est le même sur l'ensemble des sites sous marchés publics, les participations communales étant liées directement aux présences des enfants ce qui influe sur la stabilité des équipes.

La Direction de l'Ifac a demandé à chaque délégué régional et chaque responsable de prendre contact avec les collectivités pour entamer des discussions en démontrant l'impact que la période de confinement a eu sur notre activité. Le président affirme qu'aujourd'hui l'ensemble des managers sont mobilisés pour ouvrir des négociations et trouver de l'aide.

La Direction de l'Ifac est optimiste et envisage la rentrée de Septembre sereinement.

b) Repise de Samira KHALLAF ½ temps pour gérer le secrétariat, administratif de l'UES

Samira KHALLAF est actuellement à 100% en activité partielle jusqu'à fin Aout.

POINT 8 – Formation des membres CSE

Caroline GRUET a repris contact avec l'organisme pour la formation SSCT, et attend des propositions de date.

POINT 9 – Actions sociales

a) Chèques vacances 2020

1 584 salariés bénéficiaires

Commande ANCV 169 450 €

Frais de transport & logistic 2 870,50 €

Commande globale 172 321€

Certains sites n'ont pas encore réceptionné les commandes.

b) Bilan des actions collectives 2019

Actions collectives 2019 :

⇒ Voir sylvain bilan

c) Budget des actions collectives 2020

Prévisionnel du budget des actions collectives 2020



Propositions de changement du mode de calcul et d'utilisation de l'action :

Motion n°1 : Changement du mode de calcul du budget 2021 :

18 € par personne en remplacement de 20 € par ETP (2019/2020)

⇒ **Motion validée à l'unanimité**

Motion n°1 : Proposition utilisation du budget de l'action collective 2020 :

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020 sur la base de l'ETP du mois d'avril

⇒ **Motion validée à l'unanimité**

Motion n°2 : Proposition utilisation du budget de l'action collective 2021 :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, calculé sur le mois de novembre N-1

⇒ **Motion validée à l'unanimité**

d) Prise en charge BAF des enfants de salarié par l'IFAC ou les établissements

Didier SINTES le Président, va relancer la direction de l'IFAC.

Sylvain LANDAU rappelle qu'en absence de réponse de la Direction, actuellement le CSE participe à hauteur 30%

e) Projet www.helloce.fr

Helloce catalogue de réductions dans de nombreuses enseignes, cinéma, parc d'attractions...

Budget : (Anthony ?)

⇒ Licence sur deux ans pour 2000 personnes = 8000 €/an

⇒ Licence sur trois ans pour 2000 personnes = 7229 €/an

Caroline GRUET intervient en rappelant que ce point relève du CSE Central. Une présentation sera faite aux CSE Central et CSE 92.

Didier SINTES le Président, est assez réticent sur le projet, pour avoir déjà eu l'occasion de tester un système similaire mis en place précédemment au sein de l'IFAC. Il propose de communiquer avec l'ensemble des collaborateurs en passant par le biais de Primobox, pour sonder leurs attentes, ce qui permettrait de cibler les recherches des ASC.

POINT 10 – NAO 2020

a) Avancement des négociations

b) Reprise des négociations

Didier SINTES le Président annonce que les négociations annuelles sont fermées pour l'exercice 2020, par décision unilatérale de l'employeur et que les membres recevront la notification par courrier.



Mohamed FAKHRI le secrétaire rappelle que les négociations sont obligatoires et qu'elles ont démarré. Des propositions ont été faites à l'employeur lors de la dernière réunion et que les délégués syndicaux sont en attente d'un retour.

Mohamed FAKHRI demande une dernière réunion pour clôturer les NAO 2020 afin de ne pas rompre le dialogue social.

Didier SINTES le Président, acquiesce et confirme qu'une dernière réunion sera programmée début septembre pour clôturer l'ensemble des discussions, qui se matérialisera par un PV de désaccord qui mettra officiellement fin au NAO 2020.

POINT 11 – Mise en place des représentants de proximité Ifac ou RSS syndicaux

Toujours NON

POINT DIVERS

1. Aide aux salariés en difficulté :

Cédrick FILMIEZ et Delya EL ASRI, proposent aux membres de l'instance d'apporter une aide sociale à une salariée qui vient de perdre son époux du Covid19 et qui sera très prochainement à la retraite.

⇒ **Le CSE Ifac demande au CSE Central de valider l'obtention d'un don de secours décès de 500€.**

2. Assistante Juridique pour le CSE et les salariés :

Yann BONNICHON demande de voter une assistance juridique pour le CSE Ifac et les salariés

⇒ **Motion validée à l'unanimité**

Les devis seront présentés au prochain CSE Ifac par Anthony LESAGE et Yann BONNICHON

3. Matériel :

Nathalie MADEIRA, demande l'autorisation d'acheter du matériel pour les membres du CSE Ifac.

⇒ **Motion validée à l'unanimité**

Liste de matériel : 3 ordinateurs portable et 1 téléphone

La séance est levée à 17 h23.

Le Président du CSE
Didier SINTES

Le Secrétaire du CSE
Mohamed FAKHRI